



INTERVIEW DE KARIN DUBSKY



Spécialiste du monde marin, Karin Dubsky est la coordinatrice et cofondatrice de Coastwatch Europe, une ONG de défense de l'environnement. L'écologiste irlandaise-consacre notamment son temps à la recherche ou à l'amélioration de l'éducation environnementale et de la gestion des zones côtières.

- À l'approche des élections au Parlement européen, l'intérêt des citoyens européens pour cette échéance semble inversement proportionnel au rôle crucial que cet espace politique et géographique peut et doit jouer, pour sortir de la crise environnementale que nous vivons à l'échelle mondiale. Dans quelle mesure l'écologie s'inscrit-elle dans les enjeux politiques et économiques des élections européennes selon vous ?

K.D : « C'est un sujet très important car le Parlement Européen a un pouvoir co-décisionnel sur de nombreux sujets. Si le nouveau Parlement élu est compétent et s'engage véritablement pour la protection de la biodiversité et pour une politique plus respectueuse de l'environnement, alors les mesures législatives existantes seront mieux appliquées, de nouvelles pourront être votées et on pourra enfin dire qu'un réel changement a été amorcé. Au contraire si nous nous retrouvons avec un parlement climats-sceptique, les progrès pourraient être proches du néant, voire pourraient engendrer des conséquences désastreuses pour l'environnement ».

- Comment les citoyens de l'Union Européenne peuvent faire évoluer la position de l'UE en matière d'écologie ?

K.D : « On observe dans beaucoup de pays que le taux d'abstention aux élections européennes est nettement plus élevé que pour les élections nationales. Il faut que cela change, aujourd'hui de plus en plus de citoyens s'inquiètent de l'état actuel et futur de notre planète et veulent changer les choses. Nous avons à notre disposition un outil très simple, concret et dont tous les citoyens peuvent profiter : s'informer pour savoir comment les candidats se positionnent par rapport à l'écologie et quelles mesures ils promettent de mettre en œuvre pour protéger l'environnement. Mais surtout il faut se déplacer aux urnes et voter pour ceux qui agiront pour améliorer la situation ».

- Malgré les engagements pris durant la COP 21 à Paris en 2015 et leurs réévaluations au cours des années et des COP qui ont suivi, de nombreux États n'ont pas encore atteint les objectifs prévus et certains ont même renoncé à les atteindre. Qu'est-ce qui a empêché la réalisation des engagements formulés en 2015 ?

K.D : « Les pays européens s'étaient, dans un premier temps, engagés à réduire massivement leurs émissions de CO₂, mais les résultats ne sont vraiment pas à la hauteur de leurs promesses.

La première raison est que nous n'avons pas dissocié les activités économiques des émissions de CO₂. En 2015, date à laquelle les engagements ont été formulés, l'Irlande était fragilisée économiquement.

Nous sommes aujourd'hui en pleine croissance et nos émissions de carbone ont augmenté au même rythme. Rien n'est fait pour inverser cette tendance et changer les mentalités.

Deuxièmement, pour faire respecter les objectifs, toutes les politiques gouvernementales auraient dû être examinées par l'Union Européenne. Après 2015, nous avons gardé les politiques existantes au niveau national comme européen. Or, il est évident qu'en ne prenant aucune décision pour adapter nos politiques nationales et européennes à nos engagements, il était impossible d'atteindre les objectifs fixés. Après la COP21, les pays européens ont été tous très fiers d'avoir fait de si belles promesses mais de son côté, le chantier législatif n'a pas commencé assez tôt. Or, quand on sait qu'au niveau national comme européen, la moindre réforme prend beaucoup de temps alors que la situation environnementale, elle, est urgente, les politiques nationales et européennes auraient dû être adaptées au plus vite et être appliquées aussitôt modifiées ».

- **En France un appel très fort à la prise de conscience a été réalisé ces derniers mois. Une importante partie de la population a ainsi décidé de signer la pétition « L'Affaire du Siècle » qui constitue un recours en justice contre l'État français pour le non-respect de son engagement envers l'environnement. Le phénomène a ainsi dépassé le cadre politique des partis. Dans quelle mesure ce geste est-il approprié ?**

K.D : « Nous sommes face à une situation véritablement dramatique en matière de changement climatique et de réduction de la biodiversité, j'encourage donc vivement les citoyens européens, quel que soit leur âge, à interpeler leurs gouvernements pour qu'ils agissent. Lundi 18 janvier, j'étais d'ailleurs à une conférence donnée par Mary Robinson, ex-commissionnaire aux droits de l'homme, qui a utilisé une formule de Arch bishop II : « Vous n'êtes jamais trop jeunes pour diriger, vous n'êtes jamais trop vieux pour apprendre ». Cela devrait être la devise des jeunes ! On voit d'ailleurs que la cause environnementale est surtout portée par des jeunes en Europe, à l'instar de la militante suédoise Greta Thunberg ».

- Mercredi 30 janvier, l'Agence européenne des produits chimiques, agence de l'Union Européenne, a proposé de supprimer progressivement l'usage de certains micro-plastiques, non essentiels, dans l'industrie (cosmétiques, détergents, peintures). Quelles autres mesures l'UE pourrait-elle prendre pour protéger les océans ?

K.D : « La nouvelle réglementation sur le plastique à usage unique ayant été adoptée, on peut espérer que l'UE s'assurera que cette directive soit respectée et appliquée au niveau national, mais il y a une chose essentielle qui n'a pas encore été prise en compte. En effet, les gens sont très inventifs, ils ne cessent d'inventer de nouvelles manières d'utiliser le plastique et personne ne peut prédire ce qui va encore être inventé. Mais il est avant tout essentiel que nous contrôlions notre production et ses répercussions sur l'environnement, avant qu'un nouveau génie ne pense à un autre moyen d'utiliser les microbilles. Si, dix ans plus tôt, nous avions su les dommages que les microbilles allaient causer, elles n'auraient probablement pas été utilisées dans les cosmétiques et les produits nettoyants. Mais nous sommes passés à côté de ce point essentiel. D'ailleurs, à l'heure actuelle les industries sont tout à fait libres de développer de nouveaux concepts et passer par différents processus sans se préoccuper de leur impact sur les océans. Nous sommes dans une attitude de réaction, nous n'agissons qu'une fois que nous observons cet impact, au lieu de prévenir ces dommages, souvent malheureusement irréversibles. C'est pourquoi, cette action préventive, cet examen des produits avant même qu'ils n'arrivent sur le marché, est absolument fondamentale.

Par ailleurs, bien que nous soyons satisfaits de la loi sur les plastiques à usage unique et de notre travail avec les parlementaires, nous devons poursuivre nos efforts sur le sujet puisque certains éléments n'ont pas encore été pris en considération. Il existe en effet un autre plastique que l'on trouve partout, qui n'est pas cher et est pratique pour bien des usages en plus du fait qu'il soit hydrophobe. Chaque année, on produit donc des milliers de bacs à poisson avec ce type de plastique qui est à usage unique et que nous ne recyclons pas. Or, lorsqu'on tord ce plastique, des petites billes blanches s'en échappent. Elles ressemblent à des œufs de poissons et les oiseaux les avalent. C'est extrêmement inquiétant car les oiseaux finissent même par les chercher. Même si les ONGs travaillent à réduire ce problème, la nouvelle directive n'empêche pas totalement son usage. Face à un tel problème, l'UE devrait interdire tout plastique qui contiendrait un potentiel pollueur pour les océans car aujourd'hui le plastique est utilisé partout, même là où il pourrait y avoir de meilleures solutions. Les filets sur lesquels sont cultivées les moules par exemples sont en nylon, qui contient du plastique et coûte juste un tout petit peu moins cher que le coton. Si l'ostréiculteur fait passer l'argument économique en premier, alors il utilisera du plastique. C'est pourquoi il est nécessaire que la solution écologique

soit abordable financièrement, pour que ce ne soit pas aux individus de faire un choix, mais que la décision soit prise à un niveau européen ou tout du moins national ».

- Pour lutter quotidiennement, vous travaillez au sein de l'organisation Coastwatch. De quels moyens d'action disposez-vous pour éveiller les consciences ou rappeler à l'ordre ceux qui ne respectent pas les lois ?

K.D : « Nous informons la population pour qu'elle agisse de manière plus écologique et respectueuse de l'environnement. Nous informons également les citoyens pour qu'ils aient un vote plus éclairé. Ils sont en effet souvent sommés de donner leur avis sur des sujets relatifs à l'environnement mais la plupart du temps ils ne sont pas informés. C'est pourquoi nous leur fournissons des renseignements. Si on ignore par exemple que telle espèce animale existe, personne ne regrettera son extinction. C'est particulièrement le cas avec les espèces qui n'ont pas forcément la même notoriété que certaines autres espèces et pour lesquelles il n'y a, par conséquent, rien en place pour les protéger. C'est pourquoi nous nous efforçons de fournir des données fiables et concrètes. Les citoyens nous aident aussi à travers leurs connaissances et les outils qu'ils ont à disposition tels que leur téléphone portable, en confirmant par exemple que telle espèce est présente dans une région donnée. Toutes ces ressources constituent une connaissance locale, que les citoyens ont ensuite la possibilité de transmettre à d'autres pour contribuer à l'action environnementale. Toujours dans cette optique d'information, il est nécessaire qu'une meilleure éducation environnementale soit mise en place. Les écoles, par exemple, devraient systématiquement emmener les élèves sur les plages pour que, déjà petits, ils puissent comprendre les enjeux liés à la mer et à ses ressources.

Il est également important que nous apprenions à faire nos recherches sans endommager la nature. Coastwatch essaie de faire avancer les choses en ce sens. Nous avons aujourd'hui de très bons outils. Il ne s'agit pas uniquement d'un droit lorsque l'on parle d'environnement, c'est aussi une responsabilité. Nous travaillons ainsi avec les gouvernements européens pour mettre en place des lois, des taxes, etc. Coastwatch a, par exemple, montré que le nombre croissant de sacs plastiques sur les plages augmentait considérablement le risque d'étranglement pour les animaux marins. Grâce à ces données, nous avons fait pression sur le gouvernement pour qu'il introduise des taxes sur ces sacs. L'Irlande a ainsi été le premier pays à introduire une taxe sur les sacs plastiques. Après, il faut aussi que les ministères aient le pouvoir d'agir, et pour avoir ce pouvoir, ils doivent être soutenus par les citoyens. C'est pourquoi nous travaillons à informer les citoyens via les médias pour que les ministères puissent agir.

Enfin, si les méthodes que j'ai énoncées sont insuffisantes, nous intentons des actions en justice contre les entreprises ou les gouvernements afin de leur rappeler la responsabilité dont ils doivent faire preuve envers l'environnement ».

Propos recueillis par les étudiants de l'ISIT.